

LES HUMANITÉS DU VENDREDI



EMMANUEL REYNARD GÉOGRAPHE, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Faut-il aider les régions de montagne?

Avenir Suisse vient de publier un rapport sur l'avenir économique des régions de montagne. En deux mots, partant du constat de déséquilibre financier entre cantons urbains et de montagne, le rapport propose de concentrer les efforts et cibler les subventions sur les secteurs porteurs (économie numérique, parcs naturels, création de clusters autour de produits de niche) tout en réduisant fortement la voilure – le rapport parle de «retrait organisé» – dans les régions périphériques peu densément peuplées, qualifiées d'espaces à faible potentiel.

Nombre de solutions proposées par Avenir Suisse – le développement de l'économie numérique, les conditions-cadres pour l'innovation, la création de centres de recherche ou les fusions de communes – sont sensées et doivent être soutenues. Là où on a plus de

peine à suivre le think tank libéral, c'est sur les moyens. Le rapport insiste beaucoup sur le subventionnement fédéral qui serait trop peu ciblé, sur la nécessité de repérer – comme l'ont fait les Grisons – les régions à trop faible potentiel où toute aide publique ne serait que mauvais investissement, ou encore sur la nécessité de mesures pragmatiques pour assurer un service public peu coûteux.

S'il est indéniable que l'économie de

montagne doit se renouveler pour rester compétitive, il faut tout de même rappeler que si la Suisse a limité l'exode rural, c'est bien grâce à une politique de la montagne volontariste (et non pas vague comme le soutient Avenir Suisse), qui a débuté avec la loi sur l'agriculture de 1951, mettant sur pied d'égalité la production alimentaire et l'occupation décentralisée du territoire. L'introduction des paiements directs en 1998 a joué un rôle central comme instrument d'en-

S'il est indéniable que l'économie de montagne doit se renouveler pour rester compétitive, il faut tout de même rappeler que si la Suisse a limité l'exode rural, c'est bien grâce à une politique de la montagne volontariste...

tretien des paysages de montagne, sans qui la reforestation des vallées serait beaucoup plus avancée, réduisant d'autant l'attractivité paysagère et touristique de la Suisse. De même, la loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM) de 1974 a favorisé la création d'infrastructures et le maintien des populations dans les vallées. Ces

quelques exemples montrent bien qu'un désinvestissement massif de l'Etat ne mènerait qu'à ce qu'ont vécu nombre de vallées italiennes et françaises: une désertification et un progressif abandon de larges pans du territoire.

Les territoires ne se gèrent pas comme une entreprise et nécessitent une certaine équité spatiale afin de maintenir la cohésion sociale entre les différentes parties du pays. ●